Copie

De plusieurs Certificats donnés
Au Sr. Pingon du Mathey
Chirurgien herniaire des Gardes-françoise
Sur la préférence du Spécifique qu'il
Compose, lui Seul, pour les hernies, à
tous autres remèdes de ce genre, connus
En chirurgie.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 16 d.1 n° 1 p. 1

Il demeure rüe des Vieilles-Thuilleries, à Paris

27 Janvier 1776.

Copie d'un Certificat en Parchemin du Chirurgien Major des Gardes franc.es à Paris ./.

Je soussigné, Chirurgien Major des Gardes-françoises certifie que les S.r Pingon dit Mathey. et Bochet s'étant présentés pour guérir les soldats herniaires de ce Régiment avec une Emplâtre astringente de leur composition, j'en ai remis à leur soins d'après les Ordres de Mg.r le M.al Duc de Biron environ vingt quatre ~~hommes~~ attaqués de descentes inguinales, soit complettes, soit incomplettes, que plusieurs mois après leur traitement fini je les ai visité les uns après les autres, et fait sur eux les recherches nécessaires pour m'assurer de l'Etat positif des choses, que dans les uns, je n'ai plus trouvé aucune trace de descentes, que dans les autres, j'ai senti au bout des doigts une impulsion plus ou moins marquée, des Parties intérieures arrêtées à l'anneau, sans pouvoir sortir, et que dans cinq seulement j'ai reconnu au Toucher, et à la vüe, une saillie restante des Parties formant la hernie, je puis dire enfin que le Topique des S.rs Pingon dit Mathey, et Bochet, et leur moyen accessoire m'ont paru, par l'astriction forte et la compression exacte qu'ils produisent, mériter la préférence sur les remèdes de ce genre connus en chirurgie. En foi dequoi j'ai donné le Présent au Dépot des Gardes-françoises le Samedi

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Vingt sept janvier mil sept cent soixante seize
signé Dufouart

12.a

Le S.r Roche, mort depuis 6 mois, n'étoit adjoint au S.r Mathey que pour administrer son spécifique seulement en son absence, et n'a jamais eu connoissance de sa composition./.

21 Mars
1780

Copie de la Lettre de M.r Le Bar
Cap.ne du Régiment de Garnison du Roy
a Paris.

Monsieur

Je vous serai obligé de vouloir bien voir le nommé Louis Fougi que j'ai l'honneur de vous adresser qui est attaqué d'une hernie, s'il y a lieu que vous puissiez le traiter de cette incommodité et qu'il puisse en être guéri, vous voudrez bien par l'honneur d'une réponse me le faire savoir, afin que je puisse la communiquer à M.r Le Duc du Châtelet et engager cet homme.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement

Monsieur.

Votre très humble et
très obéissant serviteur
Signé Le Bar

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

25 Mars 1780

Copie de la Lettre de Mr Le Bal.

Monsieur

Au moyen de la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai engagé le nommé Jean Louis Fuget, et j'ai celui de vous l'adresser, pour que vous ayez la bonté de lui indiquer les Jours de votre Commodité pour le traiter de l'hernie inguinale dont il est affecté jusqu'à parfaite guérison.

J'ai l'honneur &c.

---

27 Mars 1780

Copie du Certificat de Mr Dezoteux.

Je Certifie que le Nommé Jean Louis Fuget à une hernie inguinale du côté gauche qui m'a parû Complette. fait à Paris le 27 Mars 1780. signé Dezoteux.

---

11. 8.bre 1780

Copie de la Lettre de Mr Le Bal.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser le Nommé Jean Frezy engagé pour le Régiment du Roi, cet homme se trouve attaqué d'une hernie, Mr Le Duc du Châtelet désireroit qu'il fut guéri de cette infirmité, pourquoi je vous prie de vouloir bien le traiter jusqu'à sa parfaite guérison, cet homme étant d'une Tournure à mériter des attentions.

Recevez, Je vous prie, mon Compliment sur le bon traitement Que vous avez fait aux précédens et notamment au dernier qui avoit l'habit de Dragons, ils sont radicalement guéris dont Mr Le Duc est fort Content.

J'ai l'honneur d'être &c.